

# Vivre à Suze

Janvier 2023 #11

Journal d'information municipale

Pour suivre l'actualité de la commune et des vallées Gervanne-Sye, un site internet : <https://www.gervanne-sye.com/>

Vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, les derniers textes officiels, les informations municipales,...

## Agenda 2023/

- 15 janvier, 14h** Voeux de l'équipe municipale aux Jaux
- 18 janvier** Conseil municipal
- 1er février, 18h** ABC de la biodiversité
- 26 février, matin** Trail organisé par le Comité des fêtes de Suze
- 1er mars** Conseil municipal
- 29 mars** Conseil municipal

## Edito

2023 est là ! Que cette nouvelle année nous invite à rêver une commune comme nous voudrions la vivre !

A Suze, la nouvelle année voit l'aboutissement d'un chantier qui aura réuni habitants, élus et entreprises locales. Que tous les habitants soient ici remerciés de leur patience quant aux difficultés de circulation et de stationnement aux Jaux. Les efforts faits ont permis le bon déroulement du chantier qui touche à sa fin. Depuis début janvier, l'école a retrouvé ses murs et la troisième salle de classe est achevée. Au printemps, le logement situé à l'étage sera livré et mis en location.

Ceci fait, nous allons pouvoir nous mettre en réflexion pour envisager le développement que nous souhaitons pour le hameau principal de la commune. De votre côté, comment voyez-vous les Jaux en 2050 ? Rejoignez prochainement les réunions qui vont être proposées pour y réfléchir ensemble.

En 2023, l'équipe municipale vous attend !

Le **15 janvier**, rendez-vous aux Jaux à 14h !

A l'occasion des voeux de l'équipe municipale, vous serez invités à trouver un nom à la nouvelle salle qui vient d'être achevée. Commencez à y réfléchir...

# Reportage

## Le saviez-vous ?

L'entretien de la voirie est le poste de dépenses le plus conséquent pour la commune.

La somme consacrée chaque année pour maintenir le réseau dans un état acceptable représente environ 20 à 25% du budget communal global.

Pour contribuer à l'entretien, le Département alloue chaque année à la commune de Suze, une subvention de 14.000 €.

## La voirie communale

Combien de kilomètres de voirie la commune doit-elle entretenir selon vous ? Imaginez vous que c'est l'équivalent de la route qui va de Suze jusqu'à Die ! En effet, la commune a en charge l'entretien de plus de 37 kilomètres de voirie.

Le réseau de voirie communale est constitué de voies communales et de chemins ruraux.

- Les voies dites communales sont les axes principaux, ceux qui débouchent sur la départementale D70a par exemple. A cette occasion, il est bon de rappeler que la D70a est entretenue par le Département et non par la commune. C'est une responsabilité financière en moins ! Lorsque l'on se déplace jusqu'à Mirabel et Blacons ou Beaufort, on emprunte donc des voies dont la commune n'assure pas l'entretien.

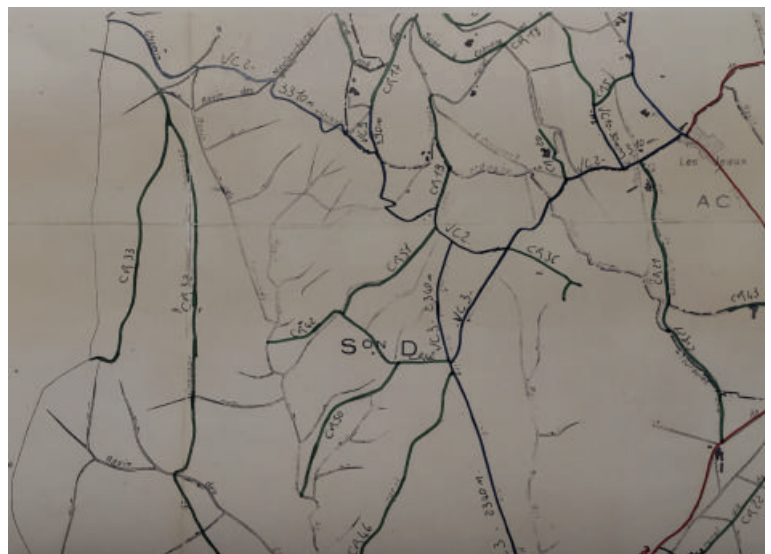
Suze compte plus de 14 kilomètres de voies communales carrossables, certaines sont revêtues de goudron et d'autres, non revêtues.

- Le réseau communal compte aussi des chemins ruraux qui ont un autre statut juridique que les voies communales. A Suze, ils représentent plus de 23 kilomètres ! Pour une petite commune comme la nôtre, c'est énorme.

Au vu de tous ces kilomètres de voirie, on peut comprendre pourquoi une si grande partie du budget municipal y est consacrée.

C'est avec le plan ci-contre et un tableau de classement que les voies communales et chemins ruraux sont répertoriés. Le tableau de classement de la voirie date de 1985.

Aujourd'hui, un groupe de travail se consacre à inventorier tout ce qui relève du domaine de la commune afin de mettre à jour le tableau existant. A terme, toutes les informations seront numérisées et reportées sur carte. Ainsi la mémoire des chemins sera transmise aux prochaines générations sur papier mais aussi de manière informatisée.



Le détail du plan est consultable en mairie.

# Actualité communale

## Raconte-moi Suze en 2050...

Le groupe de projet "Coeur de village" a fait le choix d'engager une réflexion approfondie sur le devenir des Jaux. Pour imaginer le village tel que nous le voudrions d'ici trente ans, il est apparu nécessaire de s'adjoindre les compétences du CAUE qui est un organisme de Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement. En 2023, les élus et les habitants qui souhaiteront s'associer à la réflexion seront invités à imaginer les Jaux en 2050 et ainsi planifier son développement à venir.

En 2022, les élus ont travaillé à l'acquisition de foncier autour de l'église. Un portage financier a été demandé à l'établissement public EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) afin de ne pas mettre le budget communal en difficulté.

Le travail avec le CAUE sera la première étape d'un projet à mener à long terme. **Il est important de venir partager vos envies et souhaits pour Suze à cette occasion !**

## Des paniers de fruits et légumes à Suze ?

L'opportunité se présente de bénéficier de produits issus de l'agriculture biologique qui seraient livrés chaque jeudi à Suze par la Ferme des Buis située à Roche sur Grâne.

Pour mettre en route ce service au printemps prochain, il faut savoir :

- qui serait intéressé pour commander de manière hebdomadaire
  - qui pourrait donner du temps pour réceptionner la livraison le jeudi en fin de journée et répartir les produits livrés en gros.
- A cette intention, un sondage en ligne est proposé par le biais du lien suivant :

<https://forms.gle/La3jb248eSrReR768>

## C'est la rentrée pour la classe de CE1-CE2 !

Les travaux de la salle d'animation scolaire sont terminés : la classe qui durant tout le premier trimestre s'était installée dans la cantine en attendant la rénovation du bâtiment peut désormais regagner sa salle, à côté du cours des CM.

Et par conséquent, la cantine peut reprendre son espace et sa capacité pour accueillir tous les enfants qui mangent habituellement à Suze !

Un grand merci pour

- les entreprises qui ont tenu le calendrier des travaux

- l'enseignante et les élèves qui ont déménagé la classe depuis le mois de septembre

- l'équipe salariée du SIVOS qui a organisé la cantine pour 19 élèves et partagé un espace réduit avec la classe

- et les parents qui ont organisé des mini-cantines pour accueillir les enfants pendant cette période de transition.

Nous avons désormais une superbe salle d'animation scolaire

... et bientôt un quatrième logement communal tout neuf !



14 juillet  
2023,  
journée  
villageoise

On recommence ?  
Faites-nous savoir  
votre souhait de  
renouveler la  
journée  
intergénérationnelle  
et partagez les  
idées d'animation  
que vous pourriez  
avoir !

# Du côté des commissions

## Comité consultatif "Bâtiments communaux"

Les bâtiments communaux se font une beauté aux Jaux. Afin de redonner belle allure à l'ensemble communal qui accueille l'école et les logements locatifs, les portes et fenêtres vont être repeints. Les volets en mauvais état vont être changés. Ils seront remplacés par des volets allure bois, en structure aluminium. Sur la façade sud du bâtiment, les volets seront de couleur vert olive. Côté nord, la couleur sera de mise avec du rouge basque associé au vert olive et au gris du logement en cours d'achèvement. Les Jaux s'égayent !

## Groupe de projet "Transition énergétique"

Particuliers, entreprises, collectivités, chacun à son niveau se doit de participer à la diminution de notre impact environnemental sur notre belle planète. La commune de Suze a été pionnière dans sa sobriété énergétique lorsque les anciens élus ont décidé d'arrêter l'éclairage public durant le milieu de la nuit. Les membres de la commission transition énergétique ont salué cette démarche et ont souhaité la poursuivre.

Lors des deux dernières réunions de quartier au vieux village et aux Jaux, la question avait été posée aux participants. Suite à cela, le conseil municipal a décidé de diminuer l'amplitude horaire aux Jaux et de supprimer l'éclairage public du vieux village. Les lumières s'allument à 6h30 jusqu'au levée du jour puis pour le soir, de la tombée de la nuit jusqu'à 21h. C'est une façon symbolique de participer à l'effort collectif.

**Petit conseil :** pour ceux qui sortent dans la nuit, rien de tel que de s'équiper d'une lampe frontale !

## Groupe de projet "Cimetières"



Lors d'une visite dans l'un des cimetières de Suze, vous vous êtes peut-être demandé ce qu'étaient ces petits panneaux blancs déposés sur quelques tombes.

Ils indiquent que la sépulture semble laissée à l'abandon et que si la famille (les ayants droits) concernée veut la préserver, elle doit prendre contact avec la mairie.

Ces panneaux ont été posés suite à la modification récente de la réglementation.

En effet jusqu'ici, lorsqu'une commune constatait l'état d'abandon d'un emplacement funéraire de plus de 30 ans, elle se devait de patienter trois ans après avoir dressé le procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles pour supprimer la concession et récupérer l'emplacement ainsi libéré. Avec le nouveau décret, ce délai est réduit à un an.

Ce temps écoulé, le conseil municipal devra décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Cette mesure a pour objectif de faciliter le renouvellement des espaces et ainsi éviter un agrandissement onéreux de nos cimetières.

# Vie associative

## Marché du tiroir

Rendez-vous pour l'assemblée générale au mois d'avril ! Ce sera le moment d'envisager l'été 2023. Il va y avoir besoin de bras !

## Comité des fêtes de Suze



L'association du comité des fêtes a tenu son assemblée générale. On comptait de nombreux participants ce soir-là. Les membres du bureau ont été reconduits à l'identique avec une nouvelle arrivée, celle d'Amélie Jean. A la suite de l'AG s'est tenue une assemblée générale extraordinaire afin de proposer la validation de nouveaux statuts aux adhérents, les précédents datant de plus de quarante ans. Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.



## Résosol a tiré sa révérence...

L'association Résosol (réseau de solidarité en Gervanne-Sye) a été créée en 2017. Elle avait deux missions :

- faciliter l'accès à des aides occasionnelles, accompagnement à certaines démarches
- partage de savoirs entre les habitants avec organisation de mini conférences ou visites.

En 2020 à cause du Covid, avec l'aide d'une cagnotte en ligne, de dons, du Rotary Club et des subventions des mairies, Résosol a mis en place une aide alimentaire auprès de personnes qui en faisaient la demande.

L'association a distribué 133 bons de 40 ou 60 euros auprès de 41 foyers de nos vallées. Le 19 novembre 2022, faute de combattants, l'association a été dissoute.

Le solde des finances sera redistribué à des associations voisines ayant une vocation d'aide et de partage, à savoir les restos du coeur et Val de Drôme Accueil Réfugiés.

Que toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre cette aventure solidaire soient ici remerciés pour leur contribution.

## Et maintenant, comment faire sans Résosol ?

Il est possible de bénéficier de l'aide alimentaire en sollicitant l'intervention des membres de la commission communale d'action sociale. La présidente de cette commission est Mme Dominique Chapelle, conseillère municipale. Elle est joignable au 06 47 37 49 96.

# Actualité communale

## Notre doyenne a fêté ses 100 ans !

Marie-Louise Barnaud, née Fave, a vu le jour le 9 décembre 1922 à Aix-en-Diois. C'est entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qu'elle a soufflé ses 100 bougies, après plus de 67 années passées à Suze.



## Atlas de la biodiversité communale



## 11 novembre intergénérationnel à Suze



**Numéro d'astreinte communale 07 83 47 43 80**

Les élus assurent une présence en mairie tous les vendredis après-midi et se rendent disponibles à d'autres moments sur rendez-vous, si besoin.  
[secretariat@mairie-suze.fr](mailto:secretariat@mairie-suze.fr)

Prochaine parution du journal municipal  
Mai 2023